

République Française
Département de la HAUTE-VIENNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COGNAC-LA-FORÊT

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-et-un avril à 19H00, le Conseil Municipal de COGNAC-LA-FORÊT, dûment convoqué le mercredi 15 avril par voie électronique, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VIGNERIE, Maire.

Présents : M. Chistian VIGNERIE (Maire), M. Jacques JAVELAUD, Mme Maryse THOMAS, M. Jean MAYNARD (Adjoint), M. Jacques QUICHAUD, Mme Chrystelle LE LAY, Mme Corinne LE TONQUER, Mme Béatrice CONTAMINE, M. David MONS, M. Patrice TRICARD, Mme Marie-Lyne COIFFE, M. Elie CARRILERO, Mme Audrey FOUCHÉ, Mme Barbara VOISIN

EN EXERCICE : 15	PRÉSENTS : 15	ABSENTS : -	ABSENTS AVEC POUVOIR : -
------------------	---------------	-------------	--------------------------

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer. M. David MONS a été nommé secrétaire de séance.

Après présentation des Comptes Financiers Unique, M. Jean MAYNARD présente au Conseil la proposition de la Commission des Finances pour l'affectation des résultats de 2025 :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DÉFICITAIRE N-1	- €	REPORT DÉFICITAIRE N-1	- €
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	135 745,79 €	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	32 619,94 €
DÉPENSES DE L'EXERCICE	323 743,29 €	DÉPENSES DE L'EXERCICE	1 029 032,52 €
RECETTES DE L'EXERCICE	278 133,75 €	RECETTES DE L'EXERCICE	1 173 642,04 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 45 609,54 €	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	144 609,52 €
RÉSULTAT CUMULÉ DE SECTION (Ligne 001)	135 745,79 €	RÉSULTAT CUMULÉ DE SECTION	177 229,46 €
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	845 474,36 €	TOTAL À AFFECTER	177 229,46 €
RESTES À RÉALISER RECETTES	573 157,50 €	AFFECTATION OBLIGATOIRE À L'INVESTISSEMENT (art. 1068)	- €
		COMPLÉMENT LIBRE D'AFFECTATION	177 229,46 €
BESOIN DE FINANCEMENT	- €		

Décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédents de fonctionnement capitalisés 150 000€
(Crédit du compte 1068)

Report d'exécution positif de la section de fonctionnement 27 229,46€
(Ligne 002)

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'EXPLOITATION	
REPORT DÉFICITAIRE N-1	- €	REPORT DÉFICITAIRE N-1	- €
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	2 638,40 €	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	9 236,93 €
DÉPENSES DE L'EXERCICE	24 463,24 €	DÉPENSES DE L'EXERCICE	54 875,74 €
RECETTES DE L'EXERCICE	28 824,84 €	RECETTES DE L'EXERCICE	60 248,45 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 361,60 €	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 372,71 €
RÉSULTAT CUMULÉ DE SECTION (Ligne 001)	7 000 €	RÉSULTAT CUMULÉ DE SECTION	14 609,64 €
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	- €	TOTAL À AFFECTER	14 609,64 €
RESTES À RÉALISER RECETTES	- €	AFFECTATION OBLIGATOIRE À L'INVESTISSEMENT (art. 1068)	- €
TOTAL RESTES À RÉALISER	- €	COMPLÉMENT LIBRE D'AFFECTATION	14 609,64 €
BESOIN DE FINANCEMENT Prélèvement réglementaire à effectuer en N+1 (art.1068)	- €		

Décide d'affecter le résultat cumulé de section d'exploitation comme suit :

Pour mémoire

Report d'exécution positif de la section d'investissement 7 000,00 €
(Ligne 001)

Affectation complémentaire en réserves - €
(Crédit du compte 1068)

Report d'exécution positif de la section de fonctionnement 14 609,64 €
(Ligne 002)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- DE VALIDER cette proposition d'affectation ;
- CONFIRME que les montants seront inscrits au budget primitif 2026.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme en Mairie.

**Le Maire,
Christian VIGNERIE**



**Le secrétaire de séance,
David MONS**

Certifiée exécutoire

Reçue en Préfecture le : 27.04.2026

Publiée / notifiée le : 27.04.2026

Le Maire,

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges, 2 Cr Bugeaud, 87 000 LIMOGES, ainsi que sur l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-218704609-20260421-20260421_09AR-DE
Reçu le 27/04/2026